

## CONSULAT GENERAL DE FRANCE A CASABLANCA

## CAMPAGNE BOURSIERE

2019/2020

Du Lundi 10 décembre 2018 Au Vendredi 8 février 2019

## Dépôt des dossiers auprès du Service des Bourses du Consulat Général de France

**Uniquement sur rendez-vous:** 

Le plus rapidement possible

(Même avec un dossier incomplet dans un 1er temps)

www.consulfrance-ma.org

(Campagne boursière)

Téléchargement de la liste des pièces nécessaires et du formulaire à remplir

## **RAPPEL:**

- 1/ <u>Sont concernées</u>: Les familles qui ont un ou (des) enfant(s) qui suivra (ont) un cycle d'enseignement primaire et/ou secondaire dans un établissement de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger, de l'OSUI ou homologué, qu'elles fassent l'objet d'une première demande ou d'un renouvellement.
- 2/ Avant tout dépôt de dossiers les demandeurs doivent au préalable être enregistrés au Consulat.

Toute famille résidant dans la circonscription doit IMPERATIVEMENT

déposer son dossier au cours de cette campagne.

**3/** L'obtention d'une bourse pour l'année 2018/2019 n'entraîne pas la reconduction automatique de celleci pour l'année suivante.